

Au nom sans doute de la grande majorité des Québécois francophones, le député de Charlevoix a énoncé de manière claire et précise ce qu'il convenait de faire pour que le Canada demeure fort et uni. Voici ce qu'il a déclaré à propos de la communauté anglophone:

Nous avons besoin de cette communauté au Québec. Nous avons besoin d'une communauté anglophone forte.

Ces paroles m'ont enchanté, monsieur le Président, et je sais que mon collègue a parlé avec franchise et sincérité. Nous, qui faisons partie de la minorité anglophone du Québec, avons beaucoup apporté à notre Belle Province et nous devons continuer à jouer un rôle actif dans cette société distincte.

Effectivement, nous formons une partie fondamentale de cette société distincte et la bonne volonté dont ont fait preuve les gouvernements du Québec et du Canada rassurera énormément mes concitoyens anglophones sur le fait que l'on a bel et bien besoin de nous. Le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec doivent répondre à cet appel et reconnaître les besoins particuliers des minorités du Québec et du Canada.

Des mesures comme le projet de loi C-72 prévoient d'accroître le nombre des services offerts dans les deux langues officielles, d'augmenter les possibilités d'obtenir un emploi et de faire carrière dans l'une des ces deux langues, ou les deux, et de répondre aux besoins spéciaux des minorités.

Mais la bonne volonté, la confiance et la générosité réclamées par le député de Charlevoix doivent se manifester avant tout chez nos dirigeants. Les Canadiens n'en méritent pas moins.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

LE FLEUVE SAINT-LAURENT—LA DÉPOLLUTION ET LA CONSERVATION

M. Gilles Bernier (Beauce): Vous savez sans doute, monsieur le Président, que le gouvernement conservateur a décidé de consacrer 110 millions de dollars pour la dépollution du fleuve Saint-Laurent.

Des voix: Bravo!

M. Bernier: Monsieur le Président, j'espère que ces applaudissements n'empêcheront pas sur mon temps de parole.

De cette somme, 20 millions de dollars sont prévus, au volet de la conservation, pour la protection des espèces menacées et des milieux sensibles. Ainsi, on prévoit l'amélioration des réserves fauniques déjà existantes le long du fleuve Saint-Laurent et la création d'une réserve nationale de la faune entre Montréal et Sorel.

Questions orales

Des plans de survie seront également mis en oeuvre pour les espèces les plus menacées comme le faucon pèlerin et le béluga, ce dernier étant sujet d'un plan d'action de 6 millions de dollars annoncé par le gouvernement. Enfin, des négociations seront engagées avec la province de Québec en vue de créer un parc marin à l'embouchure du Saguenay, au coût de 7,5 millions de dollars.

Monsieur le Président, le libre-échange, les langues officielles et le bilinguisme, l'environnement, la réforme fiscale, laissez cela aux «bleus», on s'en occupe!

Une voix: Les dinosaures ne sont pas admis.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

WINNIPEG—LA PRÉTENDUE PÉNURIE DE TIMBRES À L'EFFIGIE DE LA REINE

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, nous parlons souvent ici de questions d'importance mondiale, mais j'ai pensé qu'un petit détail porté à mon attention par un électeur méritait aussi l'attention de la Chambre.

Savez-vous, monsieur le Président, qu'il est impossible d'acheter un timbre à l'effigie de la reine au bureau de poste principal de Winnipeg? Ce n'est peut-être pas une catastrophe nationale, mais c'est une lacune qui nuit beaucoup aux relations publiques du bureau de poste.

Mon ami, qui écrit à beaucoup de gens dans bien des pays, aime utiliser ce timbre. Pourquoi ne pouvons-nous pas nous le procurer pour 37c. à Winnipeg?

Prenons soin des petites choses et les grandes choses prendront soin d'elles-mêmes.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE RESSOURCES HYDRIQUES—ON PRÉCONISE LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, beaucoup de Canadiens qui appuient énergiquement l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis s'opposent tout aussi énergiquement à l'exportation de grandes quantités d'eau aux États-Unis.

Le ministre de l'Environnement (M. McMillan) a déclaré que rien dans l'accord de libre-échange n'oblige le Canada à exporter de l'eau et que le gouvernement a pour politique de ne pas autoriser l'exportation de grandes quantités d'eau. Dans ce cas, il n'y a aucune raison pour que le gouvernement ne légifère pas pour que sa politique devienne la loi du pays.